

COMMUNE DE CROSNE

Hôtel de Ville
35, avenue Jean Jaurès
91560 CROSNE
A l'attention de M.
Jean-François PETIT

Mission de Coordination SPS

Catégorie 3

Offre n° P-CNLG-2026-30-309474

CSPS - TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RUE EDOUARD BRANLY
Rue Edouard Branly
91560 Crosne

Rédigée le 26/06/2026 par David MARTINS
07 85 49 37 11 - david.martins@btp-consultants.fr

Le Projet

Nom et Adresse du site : Rue Edouard Branly

: 91560 Crosne

Montant des travaux : 0 € HT

Durée des travaux (1) : 4 Mois

Notre mission ne porte pas sur d'éventuels travaux de démolition

Date de démarrage des travaux : 6/07/2026

Description du projet :

Travaux de VRD dans le cadre de la requalification de la rue Edouard Branly à Crosne

(1) un dépassement de la durée de travaux supérieur à 1 mois donnera lieu à rémunération complémentaire

Les Missions Retenues

a) La mission a pour objet d'assurer la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs, prévue par la loi n° 93-1418 du 31/12/93 et définie par le décret n° 94-1159 du 26/12/94, aux fins de contribuer à prévenir les risques résultant des interventions simultanées ou successives des entreprises ou travailleurs indépendants.

b) La mission, objet de cette convention, s'exerce pour les phases :

Conception : études et élaboration du projet de l'ouvrage	X
Réalisation de l'ouvrage	X

c) La mission est de Catégorie 3

d) Notre mission prend en compte 1 visites inopinée(s) sur site et la participation à 1 réunion(s) de chantier par mois.

e) La mission est réalisée par un coordonnateur formé dans les conditions de l'arrêté du 26 décembre 2012.

Les Coordonnateurs désignés pour cette opération sont :

Coordonnateurs	Habilitation Conception	Habilitation Réalisation
David MARTINS	Niveau 1	Niveau 1
Alexandre GUIGNARD	Niveau 1	Niveau 1
Emmanuel DE VILLE	Niveau 1	Niveau 1
Simon RONGICONI		Niveau 2
Fabien TORTI	Niveau 1	Niveau 1

Ils disposent d'expériences équivalentes sur ce type d'opérations.

Conditions Générales

Les conditions générales de ventes pour la mission de coordination SPS sont consultables et téléchargeables à l'aide de ce lien ([accès aux CGV](#))

Conditions particulières

Dans le cadre des obligations de diagnostics de l'existant, le Maître d'Ouvrage doit établir les diagnostics de présence d'amiante et de plomb dans les matériaux de l'ouvrage, objet de la réhabilitation (ou de la démolition). Le Maître d'Ouvrage s'engage à transmettre ces diagnostics au Coordonnateur SPS pour prise en compte dans sa mission. A l'issue des travaux et à la livraison de l'ouvrage le Coordonnateur SPS remet le DIUO au Maître d'Ouvrage intégrant les présences éventuelles d'amiante ou de plomb pour les travaux considérés.

Rappel réglementaire Diagnostic Déchets :

Si la surface totale de démolition est supérieure à 1 000 m² de surface de plancher ou que le(s) bâtiment(s) ont accueilli des activités agricoles, industrielles ou commerciales, cette démolition doit obligatoirement faire l'objet d'un diagnostic déchets avant démolition, comme stipulé (décret 2011-610 du 31 mai 2011). L'objectif

de ce diagnostic est de constituer le cahier des charges technique de consultation des entreprises de démolition, pour déconstruction sélective des bâtiments.

Prix

Pour l'exercice de cette mission, le montant de nos honoraires sera de :

Phase	Code Mission	Tâche	Qté	Unité	Prix € HT
Conception	Réu MO	Réunion avec Maître d'œuvre	2	Heures	108,80
Conception	PRO	Examen des dossiers de conception	6	Heures	326,40
Conception	PGSC	Elaboration du PGSC	6	Heures	326,40
Conception	DIUO	Constitution du DIUO	4	Heures	217,60
Conception	REG	Ouverture du Registre Journal	1	Heures	54,40
Chantier	INSP ENT	Inspections communes avec chaque entreprise	8	Heures	435,20
Chantier	PPSPS	Examen des PPSPS et harmonisation	3	Heures	163,20
Chantier	PGSC ENT	Tenue à jour et adaptation du PGSC	2	Heures	108,80
Chantier	REU	Participation aux réunions de chantier	10	Heures	544,00
Chantier	COORD	Réunions de coordination	2	Heures	108,80
Chantier	VIS	Visites inopinées	12	Heures	652,80
Chantier	REG ENT	Tenue du Registre Journal	4	Heures	217,60
Réception	DIUO FIN	Finalisation et remise du DIUO au Maître d'Ouvrage	6	Heures	326,40

Total € HT : 3 590,40
TVA € (20%) : 718,08
Total € TTC : 4 308,48

Echéancier de facturation

Echéance	€ H.T.	€ TTC
A la remise du PGSC	1 200,00	1 440,00
Mois M	965,20	1 158,24
Mois M+2	965,20	1 158,24
A la remise du DIUO	460,00	552,00

M* = mois de démarrage des travaux

Conditions de règlement

Le paiement s'effectuera par virement ou par chèque établi à l'ordre de BTP Consultants à 30 jours date de facture. Nos coordonnées bancaires seront précisées sur les factures adressées selon l'échéancier précité.

Dans la mesure où ces conditions vous agréent, nous vous prions de nous retourner le bon de commande ci-joint, revêtu de votre « **bon pour commande** », **de votre nom, de la date, de votre cachet commercial et de votre signature.**

Je reste à votre disposition pour répondre à vos éventuelles demandes de renseignements complémentaires, et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour BTP Consultants

Nom : José DOS SANTOS

Qualité : Directeur d'Agence SPS

Cachet + signature

BTP CONSULTANTS
Agence Paris Est CSPS
Le Central II - 14 rue de la Courtille
92250 NOISY-LE-GRAND Cedex
Tél. 01.55.85.15.70 - Fax. 01.55.85.16.42
SIRET 408 422 525 00035

A NOISY LE GRAND Cedex,

Le 26/06/2026

Bon de Commande
(à nous transmettre par courriel ou courrier)
**CSPS - TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RUE EDOUARD
BRANLY**
91560 Crosne

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté la proposition **P-CNLG-2026-30-309474**, ainsi que les CGV qui font partie intégrante du présent accord et restent accessibles via le lien indiqué. L'acceptation du bon de commande vaut acceptation des CGV.

Le Client (à compléter)

Raison Sociale ou désignation et adresse ou cachet

Passe commande à BTP Consultants

Agence Paris Est CSPS
460, La Courtine – Le Central II
93194 NOISY LE GRAND Cedex

Email : david.martins@btp-consultants.fr
Tél : 07 85 49 37 11

Pour un total de **3 590,40 € HT**, soit **4 308,48 € TTC** (TVA au taux en vigueur de 20%).

Préférence de distribution des factures :

* ☐ par mail:

* ☐ par plateforme:

Raison sociale du client payeur :	
Adresse :	Service :
N° SIRET :	Interlocuteur :
Conditions de paiement :	Téléphone :

(Joindre un RIB pour faciliter l'identification des paiements)

Pour BTP Consultants

Nom : José DOS SANTOS

Qualité : Directeur d'Agence SPS

Cachet + signature

BTP CONSULTANTS
Agence Paris Est CSPS
Le Central II - 460 La Courtine
93194 NOISY-LE-GRAND Cedex
Tél. 01 55 85 16 40 - Fax. 01 55 85 16 42
SIRET 408 422 525 00035

A NOISY LE GRAND Cedex,

Le 26/06/2026

Pour le Client

Nom : DAMIANI Michael

Qualité : MAIRE

Cachet + signature



A Crosne
Le 26/7/26.

(*) A cocher

Envoyé en préfecture le 20/07/2026

Reçu en préfecture le 22/07/2026

Publié le 23/07/2026

ID : 091-219101912-20260717-2026_31D-AR

En complément

BTP Consultants peut répondre à vos besoins concernant les prestations suivantes :

Garantir la conformité réglementaire de votre opération

- Contrôle Technique
- Coordination SPS
- Diagnostics Immobiliers : Amiante, Plomb, Termites, etc.
- Vérification en exploitation
- Etude de Sûreté et de Sécurité Publique (ESSP)

Agir pour la sécurité sur vos chantiers

- Conseil Prévention / Préventeur HSE
- Référent COVID-19 sur chantier
- Animation sécurité

Optimiser la performance environnementale et énergétique de votre projet

- AMO Certification : NF Habitat, HQE, BREEAM, LEED, BiodiverCity, BBCA, etc.
- Diagnostics Ressources et Déchets
- AMO Economie Circulaire

Améliorer la prise en compte des usages et la connectivité de vos bâtiments

- AMO Well, Ready2Services, Wirescore, etc.
- Assistance à Maîtrise d'Usage

S'engager à vos côtés dans les transformations clés du secteur

- Assistance Technique hors-site
- AMO BIM
- Modélisation BIM

Bon de Commande
(à nous transmettre par courriel ou courrier)
**CSPS - TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RUE EDOUARD
BRANLY**
91560 Crosne

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté la proposition **P-CNLG-2026-30-309474**, ainsi que les CGV qui font partie intégrante du présent accord et restent accessibles via le lien indiqué. L'acceptation du bon de commande vaut acceptation des CGV.

Le Client (à compléter)

Raison Sociale ou désignation et adresse ou cachet

Passe commande à BTP Consultants

Agence Paris Est CSPS
460, La Courtine – Le Central II
93194 NOISY LE GRAND Cedex

Email : david.martins@btp-consultants.fr
Tél : 07 85 49 37 11

Pour un total de 3 590,40 € HT, soit 4 308,48 € TTC (TVA au taux en vigueur de 20%).

Préférence de distribution des factures :

* ☐ **par mail:*** ☐ **par plateforme:**

Raison sociale du client payeur :	
Adresse :	Service :
N° SIRET :	Interlocuteur :
Conditions de paiement :	Téléphone :

(Joindre un RIB pour faciliter l'identification des paiements)

Pour BTP ConsultantsNom : José DOS SANTOSQualité : Directeur d'Agence SPS

Cachet + signature

BTP CONSULTANTS
Agence Paris Est CSPS
Le Central II - 460 La Courtine
93194 NOISY-LE-GRAND Cedex
Tél. 01 55 85 49 40 - Fax. 01 55 85 16 42
SIRET 408 422 525 00035

A NOISY LE GRAND Cedex,

Le 26/06/2026

Pour le ClientNom :Qualité :

Cachet + signature

A
Le

(*) A cocher

Conditions de règlement

Le paiement s'effectuera par virement ou par chèque établi à l'ordre de BTP Consultants à 30 jours date de facture. Nos coordonnées bancaires seront précisées sur les factures adressées selon l'échéancier précité.

Dans la mesure où ces conditions vous agréent, nous vous prions de nous retourner le bon de commande ci-joint, revêtu de votre « **bon pour commande** », **de votre nom, de la date, de votre cachet commercial et de votre signature.**

Je reste à votre disposition pour répondre à vos éventuelles demandes de renseignements complémentaires, et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour BTP Consultants

Nom : José DOS SANTOS

Qualité : Directeur d'Agence SPS

Cachet + signature

BTP CONSULTANTS
Agence Paris Est CSPS
Le Central II - 460 La Courtine
92130 NOISY-LE-GRAND Cedex
Tél. 01.55.85.16.40 - Fax. 01.55.85.16.42
SIRET 408 422 525 00035

A NOISY LE GRAND Cedex,

Le 26/06/2026

Echéancier de facturation

Echéance	€ H.T.	€ TTC
A la remise du PGSC	1 200,00	1 440,00
Mois M	965,20	1 158,24
Mois M+2	965,20	1 158,24
A la remise du DIUO	460,00	552,00

M* = mois de démarrage des travaux

Prix

Pour l'exercice de cette mission, le montant de nos honoraires sera de :

Phase	Code Mission	Tâche	Qté	Unité	Prix € HT
Conception	Réu MO	Réunion avec Maître d'œuvre	2	Heures	108,80
Conception	PRO	Examen des dossiers de conception	6	Heures	326,40
Conception	PGSC	Elaboration du PGSC	6	Heures	326,40
Conception	DIUO	Constitution du DIUO	4	Heures	217,60
Conception	REG	Ouverture du Registre Journal	1	Heures	54,40
Chantier	INSP ENT	Inspections communes avec chaque entreprise	8	Heures	435,20
Chantier	PPSPS	Examen des PPSPS et harmonisation	3	Heures	163,20
Chantier	PGSC ENT	Tenue à jour et adaptation du PGSC	2	Heures	108,80
Chantier	REU	Participation aux réunions de chantier	10	Heures	544,00
Chantier	COORD	Réunions de coordination	2	Heures	108,80
Chantier	VIS	Visites inopinées	12	Heures	652,80
Chantier	REG ENT	Tenue du Registre Journal	4	Heures	217,60
Réception	DIUO FIN	Finalisation et remise du DIUO au Maître d'Ouvrage	6	Heures	326,40

Total € HT : 3 590,40
TVA € (20%) : 718,08
Total € TTC : 4 308,48

de ce diagnostic est de constituer le cahier des charges technique de consultation des entreprises de démolition, pour déconstruction sélective des bâtiments.

Les Missions Retenues

a) La mission a pour objet d'assurer la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs, prévue par la loi n° 93-1418 du 31/12/93 et définie par le décret n° 94-1159 du 26/12/94, aux fins de contribuer à prévenir les risques résultant des interventions simultanées ou successives des entreprises ou travailleurs indépendants.

b) La mission, objet de cette convention, s'exerce pour les phases :

Conception : études et élaboration du projet de l'ouvrage	X
Réalisation de l'ouvrage	X

c) La mission est de Catégorie 3

d) Notre mission prend en compte 1 visites inopinée(s) sur site et la participation à 1 réunion(s) de chantier par mois.

e) La mission est réalisée par un coordonnateur formé dans les conditions de l'arrêté du 26 décembre 2012.

Les Coordonnateurs désignés pour cette opération sont :

Coordonnateurs	Habilitation Conception	Habilitation Réalisation
David MARTINS	Niveau 1	Niveau 1
Alexandre GUIGNARD	Niveau 1	Niveau 1
Emmanuel DE VILLE	Niveau 1	Niveau 1
Simon RONGICONI		Niveau 2
Fabien TORTI	Niveau 1	Niveau 1

Ils disposent d'expériences équivalentes sur ce type d'opérations.

Conditions Générales

Les conditions générales de ventes pour la mission de coordination SPS sont consultables et téléchargeables à l'aide de ce lien ([accès aux CGV](#))

Conditions particulières

Dans le cadre des obligations de diagnostics de l'existant, le Maître d'Ouvrage doit établir les diagnostics de présence d'amiante et de plomb dans les matériaux de l'ouvrage, objet de la réhabilitation (ou de la démolition). Le Maître d'Ouvrage s'engage à transmettre ces diagnostics au Coordonnateur SPS pour prise en compte dans sa mission. A l'issue des travaux et à la livraison de l'ouvrage le Coordonnateur SPS remet le DIUO au Maître d'Ouvrage intégrant les présences éventuelles d'amiante ou de plomb pour les travaux considérés.

Rappel réglementaire Diagnostic Déchets :

Si la surface totale de démolition est supérieure à 1 000 m² de surface de plancher ou que le(s) bâtiment(s) ont accueilli des activités agricoles, industrielles ou commerciales, cette démolition doit obligatoirement faire l'objet d'un diagnostic déchets avant démolition, comme stipulé (décret 2011-610 du 31 mai 2011). L'objectif

Le Projet

Nom et Adresse du site : Rue Edouard Branly

: 91560 Crosne

Montant des travaux : 0 € HT

Durée des travaux (1) : 4 Mois

Notre mission ne porte pas sur d'éventuels travaux de démolition

Date de démarrage des travaux : 6/07/2026

Description du projet :

Travaux de VRD dans le cadre de la requalification de la rue Edouard Branly à Crosne

(1) un dépassement de la durée de travaux supérieur à 1 mois donnera lieu à rémunération complémentaire

COMMUNE DE CROSNE

Hôtel de Ville

35, avenue Jean Jaurès

91560 CROSNE

A l'attention de M.

Jean-François PETIT

Mission de Coordination SPS

Catégorie 3

Offre n° P-CNLG-2026-30-309474

CSPS - TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RUE EDOUARD BRANLY
Rue Edouard Branly
91560 Crosne

Rédigée le 26/06/2026 par David MARTINS
07 85 49 37 11 - david.martins@btp-consultants.fr

En complément

BTP Consultants peut répondre à vos besoins concernant les prestations suivantes :

Garantir la conformité réglementaire de votre opération

- Contrôle Technique
- Coordination SPS
- Diagnostics Immobiliers : Amiante, Plomb, Termites, etc.
- Vérification en exploitation
- Etude de Sûreté et de Sécurité Publique (ESSP)

Agir pour la sécurité sur vos chantiers

- Conseil Prévention / Préventeur HSE
- Référent COVID-19 sur chantier
- Animation sécurité

Optimiser la performance environnementale et énergétique de votre projet

- AMO Certification : NF Habitat, HQE, BREEAM, LEED, BiodiverCity, BBCA, etc.
- Diagnostics Ressources et Déchets
- AMO Economie Circulaire

Améliorer la prise en compte des usages et la connectivité de vos bâtiments

- AMO Well, Ready2Services, Wirescore, etc.
- Assistance à Maîtrise d'Usage

S'engager à vos côtés dans les transformations clés du secteur

- Assistance Technique hors-site
- AMO BIM
- Modélisation BIM

Envoyé en préfecture le 20/07/2026

Reçu en préfecture le 22/07/2026

Publié le 23/07/2026

ID : 091-219101912-20260717-2026_31D-AR